

## SITE DU BEC D'ALLIER

> Confluence Loire-Allier à l'ouest de Nevers

### CARACTÉRISTIQUES DU SITE

Ce grand site interrégional s'étend sur près de 4000 hectares dans les départements du Cher et de la Nièvre, dont plus de 2000 pour la rive Nivernaise.

Le site recouvre le lit majeur de la Loire et de l'Allier avec des coteaux et versants qui encadrent les vallées. Le périmètre s'organise autour de la confluence. Le classement confirme la qualité exceptionnelle de certains lieux en les réunissant dans un périmètre plus vaste et reconnaît un intérêt majeur pour la composition de ces paysages représentatifs de la Loire moyenne. Les espèces et milieux naturels d'intérêt communautaire présents dans cette zone ont permis de définir un site du futur réseau Natura 2000.

### SON ENVIRONNEMENT

À proximité de l'agglomération urbaine Nevers-Fourchambault-Marzy,

### SON ÉVOLUTION

#### Utilisation et fréquentation du site :

Tourisme de passage et fréquentation locale périurbaine. Canal latéral à la Loire : tourisme fluvial, pont-canal du Guétin, vélo route. Sentiers de randonnée et de découverte, en particulier chemin du Vert-Vert, à partir de Nevers, sentier du Passeur réalisé par le Conseil Général de la Nièvre (Gimouille). Panorama du Bec d'Allier : projet d'aménagement en cours à Marzy. Projet d'aménagement et d'ouverture au public de l'ancien terrain militaire de Challuy.

#### État du site :

Bon état général avec quelques dégradations liées à la fréquentation ou à des espaces mal entretenus. Préexistence d'une urbanisation diffuse de quelques zones incluses dans le site. Pour certains espaces, tendance à une fermeture du paysage par développement de la végétation ; dans d'autres secteurs, recul de la trame bocagère.

### RECOMMANDATIONS

Veiller au maintien du site dans sa composition et ses caractéristiques paysagères, en évitant une banalisation des espaces. Restaurer les secteurs dégradés, mettre en réseau les moyens de découverte, améliorer la signalétique et l'accueil. Veiller à une cohérence interrégionale.

#### ■ Qualification du site :

- site naturel et rural
- caractéristiques intrinsèques : lits fluviaux, vallées, coteaux, points de vue, paysages de la Loire moyenne, canaux et architecture rurale

#### ■ Intérêt patrimonial :

site d'intérêt paysager, historique et scientifique national

#### ■ Département :

Nièvre (continuité du site sur le département voisin du Cher)

#### ■ Commune :

Challuy, Gimouille, Marzy, Nevers, Saincaize-Meaucé

#### ■ Date de protection :

16 septembre 2004

#### ■ Superficie :

2248 ha (partie nivernaise)

#### ■ Statut de propriété :

privée et publique (Etat, Département, Communes)

#### ■ Existence

#### d'un programme de gestion :

à préciser sur la base des objectifs définis dans le dossier de classement




#### ■ Autres protections :

Monuments historiques : Château de Meauce à Saincaize-Meaucé, château du Marais à Gimouille, église de Marzy, centre ancien de Nevers à proximité - Réserve naturelle volontaire des Chamonds à Marzy

#### ■ Znieff : oui

#### ■ Natura 2000 : oui



-  site classé, ponctuel ou étendu, concerné
-  site classé, ponctuel ou étendu, périphérique
-  site inscrit, ponctuel ou étendu, périphérique

échelle : 1 : 65000 / 1cm = 650m  
© Fond cartographique I.C.N.

